

Saint-Etienne, le 17 Mars 2021,

VACCIN ASTRAZENECA, PILULE ET THROMBOSES : DEUX POIDS, DEUX MESURES ?

Suite à la suspension du vaccin AstraZeneca contre la Covid 19 par plusieurs pays européens après **30 cas de thromboses pour 5 millions de doses administrées**, l'Association des victimes d'embolie pulmonaire (AVEP) s'étonne de l'indifférence dans laquelle sont traitées **les milliers de femmes victimes de thrombose et d'embolie** à cause de leur contraception en France et en Europe.

L'AVEP ne remet pas en cause le principe de précaution qui s'applique à l'ensemble des médicaments mais tient à remettre en perspective le risque thromboembolique (qui n'a pas encore été prouvé) du vaccin Astra Zeneca avec celui de la contraception hormonale, utilisée actuellement par des millions de femmes en Europe **et dont les risques sont prouvés.**

120 thromboses pour 100 000 femmes par an, 20 décès par an

Le risque thromboembolique **est doublé** avec les pilules de 2e génération, et **multiplié jusqu'à six** avec celles de 3e et 4e génération. L'**agence nationale de sécurité du médicament (ANSM)** estime le risque de survenue de thromboembolie veineuse **entre 50 et 70 par an pour 100 000 femmes** sous pilule 2e génération. **Entre 90 à 120 par an pour 100 000 femmes** sous pilule de 3e et 4e génération.

Entre 2000 et 2011, **30 348 Françaises** ont été victimes d'un accident thromboembolique en ayant recours à une pilule contraceptive (chiffres ANSM). **Soit 2 529 femmes chaque année.** Et sachant que la pilule existe depuis plus de 60 ans.

Entre 2000 et 2011, toujours selon les estimations de l'ANSM (disponibles en ligne), 220 femmes sont décédées d'un accident thromboembolique sous pilule (environ 20 décès par an). Sachant que les AVC et infarctus sont exclus de ces statistiques.

Une plainte en cours d'instruction et plus de 600 témoignages

Sur le volet judiciaire, des dizaines de plaintes ont été déposées au début des années 2010. Après 8 ans de combat, celle de Marion Larat est actuellement instruite par un juge d'instruction à Paris. Huit ans...

Au civil, Marion Larat s'est par ailleurs vue octroyer 4,5 millions d'euros d'indemnités pour les lourdes séquelles que lui ont laissé son AVC.

L'AVEP a publié **685 témoignages** de femmes victimes d'accidents thromboemboliques sous contraceptif hormonal, dont certains avec des conséquences irréversibles. L'AVEP a été informée d'au moins 75 décès. Elle continue toujours de recevoir des témoignages. La plus jeune victime est âgée de 15 ans, elle a fait une embolie pulmonaire en 2020, sous pilule contenant du diénogest, **une molécule dont le risque thromboembolique n'a pas encore été évalué. Pourtant cela n'a pas empêché la pilule d'être commercialisée.**

Un manque d'information, de prévention et de suivi

En 2021, 12 ans après sa création, l'association déplore toujours le manque d'information dans la délivrance de la contraception hormonale, (notamment auprès des moins de 15 ans), se bat pour **le dépistage systématique des facteurs d'hypercoagulabilité**, avant toute prescription. Ils sont rarement dépistés aujourd'hui et sont pourtant une contre-indication formelle à la contraception oestroprogestative. Le coût du dépistage s'élève à 132 euros.

L'AVEP demande également **une surveillance des risques de thrombose** au cours du traitement, notamment la 1^{ère} année de prise d'un contraceptif, où le risque est majoré.

Dans le contexte actuel, où le risque de thrombose est évoqué au sujet du vaccin Astra Zeneca, il nous semblait important de rappeler à l'actualité ces éléments factuels. Pour prendre un peu de hauteur et ne pas oublier la situation de milliers de femmes impactées.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à nous contacter au

Téléphone : 06 28 27 26 73

E-Mail : direction@avep-asso.org

N.B :

Sur le site [change.org](https://www.change.org), l'AVEP a lancé une pétition qui a recueilli près de 2 651 signatures.

<https://www.change.org/p/ministre-de-la-sant%C3%A9-d%C3%A9fendons-le-droit-des-femmes-%C3%A0-un-choix-de-contraception-%C3%A9clair%C3%A9-et-sans-risques-inutiles>

L'AVEP est signataire de la tribune « Marre de souffrir pour notre contraception ! » parue dans Libération le 5 avril 2019.

Vous pouvez retrouver l'historique de l'association et consulter les témoignages en ligne :

Site internet : avep-asso.org

Sur Facebook : AVEP Association des victimes d'embolies pulmonaires et AVC dus à la pilule